

Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts Faucilles

8 octobre 2011 : Inauguration
« 20 ans de travaux »

Un peu d'histoire

Alain PIERRE

En 1947, les Communes de Charmois l'Orgueilleux, Escles et Lerrain s'engagent dans la création d'un syndicat d'adduction d'eau.

La source captée ne donnant pas entière satisfaction, le projet reste en sommeil. Après maintes réunions, pourparlers et démarches, un nouveau syndicat est créé avec la Commune d'Uzemain en 1954 qui prend le nom de Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts Faucilles, la source retenue située sur son territoire, se trouvant précisément au pied de cette petite montagne de la Vôge.

Le projet est important puisqu'il comprend 43 kms de conduites principales et 49 kms de conduites de distribution, ainsi que cinq châteaux d'eau.

La source est achetée en 1955, et sous l'énergique impulsion de Pierre REMY, Maire d'Uzemain, le captage est réalisé en 1957.



Les grands travaux commencent en 1959 avec la construction de la station de pompage d'Uzemain. L'ensemble du réseau se termine aux portes de Darney en 1970.



En 1966, après le décès accidentel de Pierre REMY, Marcel DEBLAYE, conseiller municipal à Uzemain, prend le relais de la présidence du Syndicat.

L'ensemble du réseau se termine aux portes de Darney en 1970.

En 1986, Marcel DEBLAYE est à l'origine de la création de la station d'Escles en raison d'une consommation de plus en plus importante sur le secteur de Lerrain (entre 1972 et 1982 plus de 56% d'augmentation).

Après les élections municipales de 1989, Charles REMY, maire d'Uzemain lui succède. Une télésurveillance du réseau est installée afin d'avertir d'une insuffisance d'eau dans les réservoirs.



Marcel DEBLAYE fait chevalier du mérite agricole.

Né à Fomerey en 1916 où ses parents étaient agriculteurs, Marcel DEBLAYE avait six frères et sœurs ; il fut orphelin très jeune et fut élevé par sa grande sœur Angèle.

Confronté à la guerre 39-45 après sa scolarité, il sera retenu prisonnier dans le jura.

Une seule fille, Michèle épouse de Joseph HUMBERT aujourd'hui présente dans la salle, naîtra de son union avec Jeanne BRICE jeune agricultrice à Naymont qu'il a eu la douleur de perdre en août 1968.

Le 17 novembre 1944, il fut élu au Conseil Municipal d'Uzemain, avec pour ambition première de défendre une noble cause : la création d'un réseau d'adduction d'eau potable et jusqu'au 13 mars 1977, il participa à la vie du conseil municipal.

Marcel DEBLAYE consacra la plus grande partie de sa vie au syndicat, il connaissait tout le réseau et présida le comité syndical de 1966 à 1989, date à laquelle il décida de passer le flambeau à Charles REMY maire d'Uzemain tout en restant vice-président jusqu'en 1995 où il eut la joie de voir son petit-fils Vincent lui succéder au comité du syndicat des eaux. Vincent à son tour est devenu vice-président en 2008.

Pour son dévouement à la cause publique, il avait reçu la médaille d'argent et la médaille de vermeille départementale et communale.

Suite au décès de Charles REMY, Alain PIERRE, élu maire d'Uzemain et actuel président, lui succède en 1991. En 1993, l'expertise du réseau suivi d'un diagnostic des ouvrages a permis d'établir un inventaire des actions à mener pour assurer la qualité du service aux abonnés.

En liaison très étroite avec les services de la DDAF des Vosges, les actions ont pu être classées par ordre d'urgence afin d'établir un programme pluriannuel.

Un programme important de travaux est programmé en 1995 avec, en première urgence, la réfection de la source de la Xatte à Uzemain et ses conduites d'amenée d'eau à la station de pompage.

Une nouvelle comptabilité est mise en place prévoyant un amortissement des équipements.



Travaux de réhabilitation de la source d'Uzemain.



L'intérieur de la source

En 1995 le syndicat accueille en son sein RENAUVOID la 14^e commune membre, rejoignant ainsi Uzemain, Charmois l'orgueilleux, Escles, Lerrain, Pierrefitte, Jésonville, Bonvillet, Pont les Bonfays, Les Vallois, Sans Vallois, Dommartin les Vallois, Dombasle devant Darney et Senonges. Le début des années 2000 voit la poursuite des grands travaux avec la rénovation des réseaux, la déclaration d'utilité publique et la mise aux normes des périmètres de protection en 2002. En 2005 les travaux de réhabilitation des stations de pompage et des six châteaux d'eau commencent pour ne s'achever qu'en cette fin d'année 2011.

